Centres Sociaux de Tarare

PROJET FAMILLES THOMASSIN 2022-2026

Sommaire

Liste des Sigles 3

Introduction 4

1 La démarche 6

1.1 L'implication des familles 6

1.2 La transversalité au cœur des projets des centres sociaux 7

1.3 Un partenariat riche et diversifié 10

2. Evaluation du projet familles 2020-2022 12

2.1 Les stéréotypes de genre, fil conducteur de notre précédent projet 12

2.2 Zoom sur certaines de nos actions 14

3. Diagnostic de territoire 26

3.1. Des familles en situation de précarité 26

3.2 La réussite scolaire, une préoccupation forte des parents 27

4. L'arbre à objectifs du projet familles 2022-2026 29

4.1. Approche sociale du développement durable, un enjeu pour le centre social Thomassin 29

4.2 Un axe : "Le centre social, un lieu ressource sur les questions de parentalité" 31

4.3 La planification des actions 35

5. Méthodologie et méthode de suivi et d'évaluation des projets 37

Conclusion 39

Bibliographie 40

Liste des Sigles

ACM : Accueil Collectif de Mineur

ACTEM : Acteur pour l'Emploi et l'Insertion

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

AFCCC : Association Française des Centres de Consultations Conjugales

CA : Conseil d'Administration

Caf : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Clas : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMP : Centre Médico Psychologique

Cnaf : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNSP : Comité National de Soutien à la Parentalité

COPIL : Comité de Pilotage

COR : Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention en Addictologie

DEEJ : Direction Education Enfance Jeunesse

DIF : Difficulté

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

HCDH : Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDR : Maison du Département du Rhône

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction

PASIP : Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

PRE : Programme de Réussite Educative

QF : Quotient Familial

QPV : Quartier Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

RPE : Relais Petite Enfance

SCS : Solidarité et Cohésion Sociale

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

UPE2A : Unité Pédagogique pour les Enfants Allophones Arrivants

Introduction

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) du 20 juin 2012 définit les missions générales des centres sociaux et les invite à développer un **projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire**, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif, dans la perspective d'un agrément spécifique « familles ».

Ce projet s'articule avec les axes du projet social et s'appuie sur une capacité d'écoute des besoins, des attentes et des potentialités des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation des demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire ou à favoriser la vie sociale des familles.

Cette mission est portée par des intervenants sociaux, en particulier les référents familles. Dans les centres sociaux de Tarare, la référente familles, titulaire d'un diplôme d'Etat de conseillère en économie sociale et familiale (CESF), intervient à mi-temps sur chacun des centres : centre social Thomassin et centre social Chetaille depuis octobre 2018.

Les familles sont dans le champ privilégié des centres sociaux, il est important de les repérer en tant que telles afin de mieux cerner les actions à conduire à leur intention et en mesurer l'impact.

La dimension familles a du sens pour chaque professionnel quelle que soit sa mission au sein du centre social et le fait de positionner un professionnel comme la référente familles sur cette thématique transversale à tous les secteurs d'activités favorisent la coopération[1] entre les salariés. C'est le cas par exemple pour l'organisation de temps d'accueil des parents autour d'un café où les responsables des structures telles que les crèches ou encore l'accueil de loisirs enfants travaillent avec la référente familles à l'élaboration de ces temps et les coaniment ensemble, ce qui apporte une complémentarité dans l'intervention auprès des familles.

Ainsi, le fait de rédiger un document spécifique qui prend en compte la famille dans sa globalité permet une approche transversale de la dimension familles et non pas par secteur d'activités et en fait une réelle plus-value.

[1] La coopération : ce sont les liens que construisent entre eux des salariés en vue de réaliser, volontairement, une action commune.

Extrait de la circulaire de la Cnaf du 20 juin 2012

« Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. »

Les critères du projet familles

- La cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles ;
- Le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents, des jeunes et des enfants ;
- L'inscription et l'articulation du projet familles avec le projet d'animation globale et de vie sociale du territoire ;
- La qualification du référent familles (diplôme de travail social de niveau III) et le temps consacré à cette activité (au moins un mi-temps).

En juin 2018, le Conseil d'Administration (CA) de la Caf a validé nos deux projets sociaux pour 4 ans (2018/2022) et nos projets familles pour 2 ans (2018/2020). Deux nouveaux projets familles ont donc été déposés au printemps 2020 et ont été validés jusqu'en 2022 comme nos projets sociaux. Ce document présente des éléments mis à jour et complémentaires au précédent diagnostic puis les objectifs et actions pour les quatre ans à venir.

1 La démarche

1.1 L'implication des familles

Ce nouveau projet s'inscrit dans une continuité du travail de transversalité mené par la référente familles depuis son arrivée. Elle a poursuivi son travail d'écoute des besoins et des attentes des parents en s'appuyant sur les relations privilégiées que le centre social crée avec les familles. Progressivement et en fonction des demandes exprimées, elle a initié des rencontres pour co construire des réponses adaptées pour et avec les familles : choix des thèmes des ateliers parents-enfants, programmation des sorties familiales, co construction des animations de plein air et des repas partagés…

A travers des actions « d'aller vers », de « café trottoir » ou d'animations de plein air, elle a créé des liens avec des nouvelles familles, renforçant sa connaissance du territoire et l'identification du centre social comme lieu ressource sur les questions de parentalité. Aujourd'hui, elle est bien repérée par les familles et un lien de confiance s'est créé pour co construire avec les parents des actions autour de la parentalité.

Notre démarche de renouvellement de projet, a permis à deux habitantes, mères de familles et adhérentes du centre social, de participer aux journées de formation, aux débats d'enjeux et à la démarche d'écriture des projets. Elles ont pu découvrir le centre social de l'intérieur, comprendre le fonctionnement et apporter leur regard, leur connaissance et leur expérience de vie en tant qu'habitante du territoire.

Témoignages

Fouada : « Je suis une maman de 4 enfants. J'ai connu le centre social à travers les activités de mes enfants (centre de loisirs). J'ai rencontré la référente famille, lors de son arrivée au centre social de Tarare, de là j'ai commencé à assister à des ateliers autour de la parentalité, des ateliers parents-enfants, des sorties familles. J'ai ensuite eu la chance de participer à une formation pour renouveler le projet du centre social ce qui m'a permis de plus comprendre le fonctionnement du centre. Aussi, j'ai assisté à une journée de formation sur l'aide aux devoirs, ce qui m'a beaucoup éclairé sur mon rôle de mère. Je suis reconnaissante de tout ce que fait le centre social fait pour répondre à nos besoins en tant que femme et parent. »

Lilia : « Le centre social m'a beaucoup apporté que ce soit dans les échanges avec d'autres familles lors de sorties ou bien en participant à des ateliers parents-enfants. Mes enfants sont également inscrits aux activités pendant les vacances scolaires depuis leur plus jeune âge jusqu'à aujourd'hui. En tant que maman bénévole active depuis 3 ans, j'ai apprécié les journées de formations dans le cadre du renouvellement du projet du centre social. Cela m'a permis de voir réellement le fonctionnement de celui-ci, de m'émanciper, de reprendre confiance en moi, d'apprendre des uns et des autres dans une atmosphère très sympathique et bienveillante. J'ai l'ambition d'apporter de nouvelles idées et ainsi inciter d'autres familles à s'investir avec nous dans le but de créer de nouveaux projets afin de satisfaire les familles. »

1.2 La transversalité au cœur des projets des centres sociaux

Parallèlement, en interne, un travail collectif a été mené pour l'appropriation des projets familles 2020-22 par l'ensemble des salariés. Cette instance, créée en 2019, est animée par la référente familles et la directrice adjointe. Elle est composée de professionnels issus de différents métiers (animateur, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, infirmier, travailleuse sociale…) appartenant aux différents pôles de l'association et se réunit tous les deux mois. L'idée est de permettre aux professionnels de mener une réflexion commune pour apporter une dynamique globale autour de la dimension familles.

Cette instance présente plusieurs volets :

- des échanges sur les actions en cours, à construire, à mettre en place en fonction des demandes, des besoins, de problématiques repérées des familles ;
- des apports théoriques permettant ce travail d'apprentissage collectif et de culture commune ;
- des points « familles » permettant d'aborder les difficultés et besoins spécifiques des familles, d'échanger sur les situations particulières, de faire le lien avec les partenaires.

Une première matinée de sensibilisation et de réflexion avec une intervenante a permis d'acquérir un socle commun sur les notions de parentalité, de familles, d'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, de familles.

PARENTALITE : de quoi parle-t -on ?

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

Définition du Comité national de soutien à la parentalité (CNSP) en 2011

Le mot « parentalité » apparaît dans les années 1970, en réponse à plusieurs transformations profondes de la famille, et cela nous amène à échanger autour de cinq constats :

- **La place de l'enfant au sein de la famille d'aujourd'hui**

  La famille commence avec l'enfant. Nous pouvons en effet constater que la dynamique familiale contemporaine connaît à la fois une fragilisation des liens de conjugalité (les couples se séparent davantage) et à la fois, un resserrement des liens de filiation (les liens de l'enfant avec ses parents sont préservés et au-delà des séparations conjugales).

- **La diversité des formes familiales**

  Le terme « parentalité » fait référence à une multitude d'acteurs et de situations. Du fait de la monoparentalité, des séparations, des recompositions familiales, des parents biologiques n'assumant plus nécessairement toutes les fonctions parentales, elles sont parfois réparties entre divers adultes proches de l'enfant (grands-parents, beaux-parents, …).

- **La redéfinition des frontières entre le privé et le public**

  La socialisation, l'éducation et les soins à l'enfant dépassent l'espace familial pour être portés par d'autres adultes (en milieu d'accueil, à l'école, au centre social…). L'éducation des enfants n'est pas de la seule responsabilité des parents. Les parents font

appel à des tiers professionnels pour des missions qui relèvent aussi de l'éducation.

- **L'évolution des rôles féminins et masculins et l'importance des relations individualisées entre l'enfant et ses parents**
  Le concept de « parentalité » est neutre, il englobe le père et la mère ainsi que toute personne exerçant un rôle parental.

- **La dynamique parentale**
  Devenir parent est un processus. Cette idée rompt avec l'idée d'instinct maternel ou paternel : ***"on ne naît pas parent, on le devient"*** **selon Françoise Dolto**. Et cette dynamique peut être différente pour chaque nouvel enfant, en fonction du contexte familial au moment de sa conception et de sa venue.

Nous définirons la parentalité à travers trois composantes :

- **L'exercice de la parentalité**, qui se réfère aux aspects juridiques (les droits et devoirs des parents vis à vis de leur enfant) et aux aspects symboliques de la fonction parentale (normes socialement attendues et valorisées).

- **L'expérience de la parentalité**, qui renvoie aux dimensions subjectives, psychiques de la parentalité (vécu, émotions, représentations, transformations psychologiques que vivent les parents lorsque l'enfant naît et grandit).

- **La pratique de la parentalité**, qui concerne les actes concrets de la vie quotidienne, les tâches effectives, objectivement observables, qui incombent à chacun des parents : soins, interactions, pratiques éducatives…

Si le terme de « soutien à la parentalité » est largement employé, il sous-entend une certaine fragilité, le besoin d'un étayage et peut être mal vécu. Nous retiendrons le terme d'accompagnement[1], il permet de gommer cette connotation négative. Selon cette acception, le professionnel est amené à être attentif et prendre en compte les réalités quotidiennes des parents.

Avec la coopération des parents, l'accompagnement à la parentalité répond à quatre grands principes :

- L'enfant et l'adolescent sont au cœur des préoccupations
- Les parents ont des potentialités sur lesquelles s'appuyer
- L'accompagnement à la parentalité s'adresse à tous les parents
- La prise en compte des contextes de vie est nécessaire

[1]« Accompagner » signifie, selon le dictionnaire Petit Robert « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui »

Convaincu que la dynamique de coopération et de coéducation[2] avec les familles passe par une pratique d'accueil et d'accompagnement préalablement définit, cela nous amène à envisager un nouveau travail de réflexion autour de nos modalités d'accueil et de collaboration avec les familles au sein des centres sociaux. Deux journées de formations sont prévues cette année 2022 autour des thématiques suivantes :

- La famille, un partenaire dans une démarche de coéducation
- Les fondements d'une communication au quotidien avec les familles

Le terme de « coéducation » renvoie aux relations parents-professionnels relatives à l'éducation des enfants, et cela concerne les différents milieux extra-familiaux, tels que les crèches, l'école, les centres sociaux… Le préfixe « co » implique que l'acte d'« éduquer » va s'effectuer « avec », ce qui signifie la présence d'au moins deux personnes à effectuer l'action d'éduquer, parfois simultanément, parfois successivement.

La collaboration entre parents et professionnels est importante pour l'enfant, mais également pour les parents, qui, reconnus et valorisés par les professionnels, oseront alors échanger entre eux et avec les professionnels[3]. Dans la démarche coéducative, les pratiques et les modèles éducatifs introduits ne doivent pas être forcément identiques, ils peuvent être différents, complémentaires, le tout est qu'ils soient discutés et cohérents pour l'enfant, permettant à ce dernier de construire son identité, tout en valorisant la culture familiale et en reconnaissant le parent « en devenir »[4].

1.3 Un partenariat riche et diversifié

Le partenariat[5] se définit comme « une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. »

[2] L'éducation ne peut être le fait d'une personne ou d'une institution, mais bien d'un ensemble social délimité dans le territoire de vie de celui à qui s'adresse cette éducation. On peut mettre en évidence trois espaces d'éducation : l'espace familial, l'espace scolaire et l'espace péri-familial ou périscolaire. La coéducation est la coopération voulue des différents acteurs amenés à rencontrer l'enfant.

[3] Michelle Clausier, *Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant,* 2007

[4] Emeline Bardou et Nathalie Oubrayrie-Roussel, *L'estime de soi*, 2014

[5] Jean-Yves BARREYRE, *Dictionnaire critique de l'action sociale*, 1995

Le partenariat peut se décliner sur différents niveaux :

- **Le partenariat de connaissance :** On sait que ces acteurs existent sur le territoire. On se connaît sans forcément connaître le détail de leurs actions et leur projet précisément. Aucune action commune n'a jamais été réalisée ensemble.
- **Le partenariat opérationnel :** Des acteurs s'impliquent dans la mise en œuvre d'une action, d'un projet porté par une autre structure.
- **Le partenariat de réalisation :** Des acteurs s'intègrent dans un projet, réalisent des actions sans pour autant participer à sa définition.
- **Le partenariat de co-construction :** Des acteurs différents confrontent leurs points de vue, et s'engagent dans la construction commune d'un projet. Leurs points de vue peuvent évoluer jusqu'au moment où ils s'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles.
- **Le partenariat de concertation :** Il se caractérise par des débats dans le cadre d'un dialogue engagé par tous les acteurs concernés qui échangent leurs arguments afin de prendre en compte les différents points de vue exprimés, et de faire émerger ainsi l'intérêt général, en amont de la mise en forme d'une proposition, avant de s'accorder en vue d'un projet commun.

Après l'écriture des projets familles 2020-2022, nous avons proposé plusieurs rencontres aux partenaires pour présenter les objectifs de ces projets. Nous étions dans une période sanitaire complexe qui ne permettait pas de réunir l'ensemble des partenaires en même temps. Lors de ces rencontres, les différents échanges ont montré la pertinence de mettre en place une instance partenariale sur les questions de parentalité.

En juin 2021, nous avons donc invité les partenaires à échanger sur cette thématique. Face aux évolutions des attitudes parentales et à partir du vécu de terrain des professionnels, nous avons souhaité construire un langage commun et avons rédigé ensemble les objectifs de cette instance. A partir du retour de chacun, nous avons élaboré une définition de la parentalité puis rappelé celle du CNSP. Enfin, nous avons validé la mise en place de cette instance une fois par trimestre avec pour objectifs :

- De mieux se connaitre pour mieux travailler ensemble ;
- D'échanger sur nos actions. Possibilité d'inviter un partenaire à venir présenter son action à la demande du groupe ;
- D'identifier les problématiques, demandes, envies des familles (diagnostic partagé) et co construire une réponse adaptée.

Elle s'est déjà réunie trois fois depuis sa création. Les missions de Tandem, de l'assistante sociale de la Caf et de la médiatrice familiales de l'AFCCC ont

été présentées ainsi que leur territoire d'intervention et les modalités d'orientation.

Parallèlement, quatre problématiques ont été identifiées par les partenaires ainsi que les actions déjà mises en place pour y répondre :

- Les monoparents et les parents séparés
- Les parents d'adolescents
- Les parents face à l'orientation ou la scolarité de leurs enfants, adolescents
- Les parents ayant un enfant en situation de handicap

La prochaine étape est de repérer les manques par rapport aux besoins des parents que nous rencontrons et quelle réponse collective nous pouvons apporter.

Composition de l'instance parentalité

ACTEM, ADMR, AFCCC, Caf du Rhône, CCAS, Centres Sociaux, Cité scolaire, CMP, CLSM, CSAPA, Elsa, Hôpital Nord-Ouest, MDR, MSA, Politique de la Ville, Epi'autre, Handirépit, Ville de Tarare (DEEJ, SCS, PRE), Sauvegarde 69, Tandem.

2. Evaluation du projet familles 2020-2022

Evaluer c'est apprécier, mais aussi mesurer la valeur du projet, sa mise en œuvre, ses résultats, ses effets, au regard des orientations et des objectifs initialement prévus. Elle nous permet de clarifier, d'ajuster, voire d'adapter nos objectifs, de vérifier et de valoriser nos pratiques, d'améliorer notre action et d'aider à la prise de décisions. C'est un processus permanent qui doit être utilisé comme un instrument d'accompagnement de la mise en œuvre du projet.

2.1 Les stéréotypes de genre, fil conducteur de notre précédent projet

Depuis deux ans, nous travaillons sur les questions du genre qui est aujourd'hui un véritable enjeu de société dans laquelle les centres sociaux ont leur rôle à jouer, compte tenu de leur connaissance et leur proximité avec les habitants du territoire sur lequel ils sont implantés.

Stéréotypes et préjugés

Un **stéréotype**[6] lié au genre est une opinion généralisée ou un préjugé quant aux attributs ou caractéristiques que les femmes et les hommes possèdent ou doivent posséder et aux rôles qu'ils jouent ou doivent jouer. Il devient néfaste dès lors qu'il limite la capacité des femmes et des hommes de développer leurs compétences personnelles, d'exercer un métier et de prendre des décisions concernant leur vie.

Un **préjugé**[7] est une opinion préconçue portant sur un sujet, un objet, un individu ou un groupe d'individus. Il est forgé antérieurement à la connaissance réelle ou à l'expérimentation : il est donc construit à partir d'informations erronées et, souvent, à partir de stéréotypes.

Plusieurs études montrent qu'avant même sa naissance un enfant, qu'il soit fille ou garçon, est exposé à des comportements différenciés de la part de son entourage. C'est vers l'âge de 7-8 ans que les enfants ont intégré les principaux stéréotypes transmis autour d'eux. Il existe encore peu d'actions de sensibilisation et/ou de formation à l'égalité auprès des professionnels et encore moins auprès des parents. Or nous avons tous des représentations et transmettons des stéréotypes que les enfants assimilent et qui conditionnent leur avenir. Nous sommes socialisés dans ces rapports sexués. Aussi, les stéréotypes sexués limitent le développement et la créativité des enfants. Leur imposer des modèles de conduite bloque leur imagination et leur spontanéité, nuit à leur bien-être dans la mesure où ils réduisent leur estime de soi et limite leur ambition.

En 2020, nous avons démarré notre réflexion par une sensibilisation de l'équipe à l'égalité filles-garçons afin de travailler sur les représentations et d'être en mesure de repérer les inégalités dans le fonctionnement de chacun au quotidien et de déconstruire les stéréotypes de genre. Ce travail a été animé par Violaine Dutrop de l'institut EgaliGone[8].

Nous avons pu nous interroger sur notre posture professionnelle, sur la place que nous accordons aux pères dans nos activités, sur le vocabulaire que nous employons, sur les livres et les jeux que nous utilisons au quotidien, sur la place qu'occupent les filles et les garçons lors d'un jeu

[6] Définition du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH), Nations Unies, les droits des femmes et l'égalité des genres

[7] Définition du réseau canopée

[8] L'institut EgaliGone est animé par un projet d'égalité des places et des chances de chacun dès la petite enfance. Il vise à développer la capacité des personnes à se déterminer librement, en se détachant des conditionnements sur les places et les rôles sexués dans la société.www.egaligone.org

collectif ou d'un temps libre dans une cour ou sur l'espace public, sur les choix d'orientation des jeunes ou les autorisations de sorties des adolescentes…

Parallèlement, en 2021, différentes actions de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes et des parents ont été menées comme l'accueil café organisé lors de la journée internationale du droit des femmes dont le thème était « Pour un futur égalitaire dans le monde », le projet culturel intergénérationnel « Genre ! Passe la parole » mené entre une classe de 4ème du collège Marie Laurencin et des séniors du centre social, le ciné canap' autour des questions féministes proposé au centre social Thomassin et a l'initiative de la fédération nationale des centres sociaux ou les « p'tits déj de l'égalité » durant les vacances de février 2022 auprès des adolescents. Ces échanges vont se poursuivre tout au long de l'année et nous souhaitons engager une réflexion sur cette thématique, associant leurs parents.

2.2 Zoom sur certaines de nos actions

Pour mener cette évaluation, nous vous présenterons le bilan de certaines de nos actions au travers des questions évaluatives suivantes.

Quelques témoignages

Dahbia : « Le centre social est un lieu où l'on peut fait des rencontres, des sorties, des activités pour les enfants, et plein d'autres choses encore. On vient voir Amélie, on lui parle de notre projet, de nos envies et après on le fait ensemble. Aujourd'hui, elle nous a aidé à mettre en place le café des parents dans notre école. C'était un projet que j'avais depuis longtemps car j'avais ça avant dans une autre ville et ça m'avait beaucoup apporté, les échanges avec d'autres parents. Je suis fière que ça commence dans notre école. Ça devrait se poursuivre ailleurs sur Tarare. »

Léa : « Le centre social m'a permis de rencontrer du monde quand je suis arrivée sur Tarare, de faire des sorties et des activités avec mes enfants quand j'avais des problèmes d'argent, d'aider ma fille dans ses devoirs quand cela était trop difficile pour moi. Aujourd'hui j'ai un travail et je déménage dans une autre commune. Je tenais à vous remercier avant mon départ pour tout ce que vous avez fait pour moi, pour vos encouragements, votre écoute, votre soutien. C'est grâce à vous que j'en suis là aujourd'hui. Merci. »

Assia : « Le centre social a fait beaucoup pour ma fille. Elle était en difficulté avec sa maîtresse et ne voulait plus aller à l'école. Je savais qu'elle avait des capacités mais je ne savais plus quoi faire. Avec l'accompagnement à la scolarité, elle a repris confiance en elle, elle s'est ouverte comme une fleur. C'est une vraie transformation pour elle. Merci beaucoup pour votre aide, votre patience et le soutien que vous m'avez apporté. »

1. En quoi les projets familles ont permis aux professionnels et aux partenaires de mieux cerner les besoins des familles ?

- ➔ Réunion Projets Familles
- ➔ Instance partenariale parentalité

2. Comment le travail mené avec et pour les familles a t-il favorisé le vivre ensemble ?

- ➔ Animations de plein air « Famille »
- ➔ Déconstruire les stéréotypes de genre
- ➔ Les fleurs des langues

3. En quoi les actions mises en place ont permis de valoriser les parents ?

- ➔ Les temps familles
- ➔ Ateliers parents-enfants
- ➔ Sorties familiales
- ➔ Être parent, si on en parlait !

4. Comment l'accompagnement à la scolarité a-t-il facilité l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ?

- ➔ Accompagnement à la scolarité

Rappel de l'axe et des objectifs généraux

du projet familles 2020-2022

Axe : Valoriser les femmes et les hommes dans leur rôle de parents

1. Favoriser le « bien vivre » des familles dans leur logement et dans leur quartier
2. Accompagner les mères et les pères dans leurs préoccupation individuelles et collectives

En quoi les projets familles ont permis aux professionnels et aux partenaires de mieux cerner les besoins des familles ?

Objectifs

Animer de manière transversale les projets familles avec :

un apport théorique à la démarche projet ;

une réflexion sur la notion de familles et d'accompagnement des parents (socle commun) ;

des échanges sur les difficultés et les besoins des familles (diagnostic partagé) ;

des échanges sur les actions en cours et à construire

Ce qu'il reste à faire

Partager avec les familles notre réflexion sur les stéréotypes de genre et construire avec eux des actions.

1 formation prévue avant l'été 2022 sur « Accueillir les familles, les bases d'une collaboration au quotidien ».

Mettre en place des points familles dans nos réunions d'équipe.

Poursuivre des actions menées en transversalité.

REUNION

« PROJETS FAMILLES »

Composées de professionnels issus de différents métiers du centre social : animateur, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, infirmière, travailleuse sociale…)

Quelques chiffres

4 à 5 réunions par an

4 présentations des projets familles 2018-20 à l'ensemble des salariés et administrateurs

1 sensibilisation aux stéréotypes de genre avec l'Institut EgaliGone
52 salariés sensibilisé

Résultats atteints

Des échanges, des apports, des réflexions ont lieu pour un socle commun de connaissance, un diagnostic partagé et un projet familles co construit.

Une réflexion est menée sur les stéréotypes de genre et notre posture professionnelle. La sensibilisation a permis des échanges riches et des prises de conscience.

Les fiches actions des ateliers parents -enfants et des accueils café ont été élaborées en équipe ainsi que les outils d'évaluation (questionnaire de satisfaction, grille d'observation…).

Co animation des ateliers parents -enfants, des sorties familiales, des accueils café… (transversalité).

Des espaces et des temps dédiés sur nos différents accueils pour une écoute attentive, active et régulière des parents.

Objectifs

Mieux se connaitre pour mieux travailler ensemble ;

Echanger sur nos actions, inviter un partenaire à venir présenter son action ;

Identifier les problématiques, les demandes, les envies des familles (diagnostic partagé) ;

Co construire une réponse adaptée.

Quelques chiffres

Début 2021

4 réunions partenaires pour présentes les projets familles 2020-22

Juin 2021

Création d'une instance partenariale parentalité

3 rencontres

17 partenaires présents

3 rencontres ont eu lieu

INSTANCE PARTENARIALE PARENTALITE

1 rencontre / trimestre

Animée par le centre social

Ce qu'il reste à faire

Affiner les problématiques du territoire et les réponses que nous souhaitons apporter ;

Co construire des actions adaptées ;

Associer des parents à cette instance.

Résultats atteints

Des échanges entre professionnels du territoire ont eu lieu ;

1 définition de la parentalité a été élaborée par le groupe ;

La définition de la parentalité du schéma départemental métropolitain de soutien à la parentalité a été partagée ;

Des problématiques ont été identifiées : la monoparentalité, les enfants en situation de handicap, les parents d'adolescents, la scolarité/l'orientation ;

Des présentations ont été proposées pour mieux se connaitre : association TANDEM, médiatrice familiale de l'AFCCC, assistante sociale de la Caf.

Comment le travail mené avec et pour les familles a-t-il favorisé le vivre ensemble ?

ANIMATIONS DE PLEIN AIR « FAMILLES »

Des animations en après -midi

Des espaces aménagés (jeux, détente, créatif, lecture, boisson, expression…)

Des repas partagés

Objectifs

Aller à la rencontre des familles et des habitants des quartiers ;

Proposer des animations familles en pieds d'immeubles ;

Créer du lien intrafamilial, entre les familles et avec les centres sociaux.

Quelques chiffres

Juillet 2021

Résidence Joannes Recorbet

3 animations sur l'espace détente

25 familles différentes, 80 perosnnes

1 repas partagé

environ 100 personnes

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre les animations de plein air « familles » et les repas partagés dans d'autres quartiers de la ville en co construisant avec des familles relais sur les quartiers

Poursuivre des actions hors les murs pour aller à la rencontre des familles

Ecarts constatés

Faible présence des hommes

Manque de mixité sociale et culturelle

Impact de la crise sanitaire (mesures liées à l'occupation de l'espace public et aux rassemblements…)

Résultats atteints

Les animations et le repas partagé ont été co construits avec des familles (4 temps de préparation, confection des affiches, bouche à oreille…).

Les familles se sont impliquées dans la préparation du repas (1 atelier cuisine avec des mères et des adolescentes, de nombreux plats apportés pour le repas, un groupe d'adolescentes avait préparé des animations…).

Les familles se sont retrouvées, ont partagé des moments de détente et festifs ensemble.

Les retours ont été très positifs (mur d'expression, photos, demandes dans d'autres quartiers…).

Enfants, jeunes et adultes ont cohabité sur un même espace (échanges, entraide, solidarité) et ont partagé des temps conviviaux.

Le centre social a été identifié comme un lieu de projets et d'animations pour les familles.

Objectifs

Sensibiliser et se former
pour agir en faveur
de l'égalité filles -garçons
dans l'éducation ;

Créer des espaces d'échanges
et de réflexion
sur les stéréotypes de genre.

DECONTRUIRE LES STEREOTYPES DE GENRE

Egalité des sexes dans l'éducation :
le rôle d'un centre social

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre les échanges
en interne sur sur cette thématique

Partager avec les familles
notre réflexion sur les stéréotypes de
genre et construire avec eux des actions

Développer une réflexion partenariale
et co construire des actions
à l'échelle du territoire

Quelques chiffres

2020 : 1 sensibilisation
aux stéréotypes de genre avec l'Institut EgaliGone
52 salariés mobilisés

8 mars 2021 :
1 café trottoir autour des affiches d'Elise Gravel
avec les familles de l'accueil de loisirs
expression des enfants de chaque groupe
15 parents exprimés

2021/22 : 1 projet de création théâtrale intergénérationnelle
sur les stéréotype de genre
avec la cité scolaire 28 élèves de 4 ème et 11 séniors

Octobre 2021 : Une rencontre littéraire, Christine Detrez
28 élèves, 11 séniors, 6 professionnels

2021/22 : des p'tits déj de l'égalité
avec les jeunes sur les vacances scolaires

Février 2022 : 1 ciné canap
autour des questions féministes
8 personnes présentes

8 mars 2022 : 2 ateliers bien être
18 femmes présentes

Résultats atteints

Une réflexion est menée
sur les stéréotypes de genre
et notre posture professionnelle.
La sensibilisation a permis des échanges riches
et des prises de conscience.

Des actions ont été mises en place sur cette
thématique.

Des échanges ont lieu avec les enfants,
les jeunes, les parents, les habitants,
les partenaires.

Objectifs

Valoriser le plurilinguisme et la richesse culturelle sur notre territoire ;

Mettre en valeur notre point commun qui est la langue française ;

Valoriser et reconnaitre la compétence linguistique et la culture familiale des tarariens ;

Réaliser un projet culturel transversal et en partenariat.

Quelques chiffres

5 ateliers parents -enfants avec les familles du CLAS, les familles es ateliers parents -enfants, les personnes des cours de français, les enseignantes UPE2A élémentaire et collège

5 hommes, 16 femmes, 34 enfants, 15 adolescents

LES FLEURS DES LANGUES

Les pétales de la fleur des langues met en valeur les langues qui nous entourent (langue maternelle, langues parlées, langues écrites, langues lues, langues entendues…).

Réalisation d'une œuvre collective avec l'ensemble des fleurs des langues des participants.

Ce qu'il reste à faire

Mettre en place un réseau partenarial d'ouverture culturelle ;

Développer d'autres projets culturels avec les partenaires du territoire (la grande lessive, les 10 mots…) ;

Développer des visites d'espaces culturels avec les parents (médiathèque, ludothèque musée numérique, cinéma, théâtre…).

Ecarts constatés

Impact de la crise sanitaire (fermeture de structures, moins de partenariat…)

Résultats atteints

Un projet transversal entre l'accompagnement à la scolarité et les cours de français a pu être mené.

Des ateliers ont pu être proposé avec les élèves des classes UPE2A de l'école St Exupéry et de la cité scolaire.

Des échanges avec les enfants, les parents, les collégiens, les habitants ont eu lieu autour des langues qui les entourent et leurs origines.

En quoi les actions mises en place ont permis de valoriser les parents ?

LES TEMPS FAMILLES

Des espaces dans nos structures ouverts aux parents

Objectifs

Créer du lien entre les familles et les professionnels du centre social ;

Informer, sensibiliser, échanger sur différents thèmes (apport théorique sur le développement de l'enfant, projets pédagogiques, activités à faire avec son enfant ...) ;

Repérer les besoins et les attentes des familles.

Quelques chiffres

Chaque année :
des échanges quotidiens avec les parents sur leurs préoccupations parentales,
4 à 6 cafés des parents,
9 ateliers parents enfants,
8 sorties en alternance entre la médiathèque et la ludothèque,
1 repas partagé en juin,
1 sortie à la ferme en juillet,
1 spectacle en décembre.

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre ces temps et ces échanges avec les parents ;

Créer une instance familles sur les questions de parentalité pour répondre au mieux à leurs besoins.

Ecarts constatés

Impact de la crise sanitaire (moins de temps festifs avec les familles).

Résultats atteints

Les parents sont venus, ont partagé un temps avec leur enfant et ont apprécié ce moment.

Les parents prennent conscience des apprentissages de leur enfant.

Les parents se sentent écoutés, rassurés, encouragés dans leur rôle de parents.

Les parents ont échangé avec les professionnels du centre social et ont créé des liens de confiance.

Les parents sont demandeurs de ces temps s'inscrivent facilement et s'impliquent sur les temps de préparations.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Petite Enfance
1 fois par mois dans chaque structure

Enfance
Pendant les vacances scolaires

Objectifs

Permettre un temps privilégié
avec son enfant
et favoriser le lien parent -enfant ;

Découvrir une activité à faire avec son enfant
(manuelle, créative, culturelle, musicale,
sportive...) ;

Créer du lien entre les familles
et entre les familles et le centre social.

Quelques chiffres

2019 : 32 ateliers,
89 parents et 135 enfants

2020 : 12 ateliers,
32 parents et 55 enfants

2021 : 32 ateliers,
80 parents et 132 enfants

Ce qu'il reste à faire

Co animer des ateliers avec des parents ;

Développer les ateliers les samedis matins
et les mercredis
(Petite Enfance, Enfance...) ;

Poursuivre notre réflexion sur la place
des pères dans nos activités.

Ecarts constatés

Faible présence des pères ;

Impact de la crise sanitaire
(fermeture des structures,
distanciation sociale, peur du
collectif...).

Résultats atteints

Les familles sont venues,
elles ont partagé un temps avec leur enfant
et ont apprécié ce moment.

Les familles sont demandeuses d'autres
activités à faire avec leurs enfants
(sorties, temps festifs, ateliers spécifiques
ados...).

Les familles reviennent sur d'autres ateliers.

Régulièrement des nouvelles familles
participent aux ateliers.

Les familles ont échangé entre elles
et avec les professionnels.

Les parents proposent d'autres activités
ou des thèmes d'ateliers.

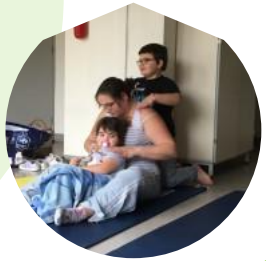

SORTIES FAMILIALES

Partager une journée
en famille ;

Découvrir un lieu de loisirs
et de culture.

Objectifs

Favoriser l'accès aux loisirs des familles,
avec une attention particulière
pour les plus fragilisées ;

Favoriser les liens parents -enfants
en passant du temps ensemble ;

Favoriser les échanges
entre les familles
et les centres sociaux.

Quelques chiffres

2019 : 5 sorties, 37 familles différentes,
dont 25 nouvelles familles,
120 personnes, 43 parents et 77 enfants

2020 : 6 sorties, 26 familles différentes,
dont 13 nouvelle familles,
76 personnes, 76 parents et 48 enfants

2021 : 3 sorties, 25 familles différentes,
dont 11 nouvelles familles,
95 personnes, 33 parents et 62 enfants

Ce qu'il reste à faire
Co construction des sorties
avec les partenaires
afin de favoriser l'accès aux loisirs
et la culture des familles les plus
éloignées ;

Développer des projets culturels
avec les partenaires du territoire ;

Favoriser la présence des pères ;

Accompagner les familles
à un départ en vacances,
un week -end collectif…

Ecarts constatés

Faible présence des pères

Manque de mixité sociale
et culturelle

Impact de la crise sanitaire
(fermeture de certaines
structures, mesures liées aux
rassemblements sur l'espace
public, choix de l'association de
réduire la taille des groupes…).

Résultats atteints :

Le règlement et la tarification
ont été définis avec les parents.

Des réunions de préparation sont proposées
pour construire la programmation et les parents sont présents.

Une forte demande de sorties par les familles
(les sorties sont complètes très rapidement
et une liste d'attente pour chaque sortie).

Des nouvelles familles à chaque sortie.

Des familles éloignées des loisirs ont participé aux sorties.

Les familles ont découvert des lieux de loisirs
et ont envie d'y retourner par leurs propres moyens.

Les familles ont créé des liens entre elles
et avec les professionnels des centres sociaux.

Les enfants et les parents ont partagé
un moment privilégié.

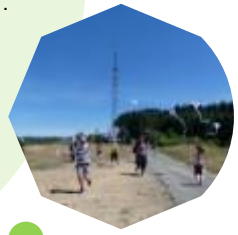

Objectifs

Favoriser l'expression et les échanges des mères et des pères dans leurs préoccupations de parents ;

Renforcer la confiance des mères et des pères dans leurs potentialités et leur rôle de parents ;

Renforcer les relations au sein de la famille.

Quelques chiffres

2019 : 4 séances, 17 mères

2020 : 7 séances, 9 mères, 1 père

2021 : 6 séances, 20 mères

ÊTRE PARENT, SI ON EN PARLAIT !

Echanger entre parents ;

Partager son expérience ;

Se soutenir ;

Développer la « pair aidance » avec l'éclairage de professionnels.

Ce qu'il reste à faire

Développer des rencontres thématiques en fonction des besoins et envies des parents dans différents lieux (café des parents dans les écoles…) ;

Créer une instance parents sur les questions de parentalité pour répondre au mieux à leurs besoins. Cette instance pourra se croiser avec l'instance paretanriale ;

Poursuivre notre réflexion sur la présence des pères dans nos actions et sur la place qui leur est donnée ;

Poursuivre notre réflexion avec les parents sur l'égalité filles -garçons (orientation, choix de métier, de loisirs…).

Ecarts constatés

Faible présence des pères ;

Manque de mixité culturelle ;

Impact de la crise sanitaire (repli sur soi, épuisement, fermeture de classe ou maladie entrainement la garde d'enfants…).

Résultats atteints :

Des parents ont échangé entre eux, des liens de solidarité, d'entraide et d'écoute se sont créés.

Des outils ou des astuces ont pu être mis en pratique par les mères pour améliorer leur relation avec leurs enfants dans le quotidien.

Une forte demande d'écoute et d'échange entre parents est demandée.

Des liens de confiance se sont créés avec la référente familles.

Comment l'accompagnement à la scolarité a-t-il facilité l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ?

Objectifs

Contribuer à rendre l'enfant acteur
de ses apprentissages,
à le conduire à l'autonomie dans son travail
et à favoriser son épanouissement personnel ;

Accompagner les familles
dans le suivi scolaire de leurs enfants ;

Travailler en partenariat avec les acteurs
éducatifs du territoire.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

1 groupe du CP au CM1
Les lundis de 16h30 à 18h
et les mercredis de 10h30 à 12h

1 groupe CM2 et 6ème
Les mercredis de 13h30 à 15h
et les vendredis de 16h30 à 18h

1 entretien d'inscription avec
chaque parent, le coordinateur
et la référente familles

Quelques chiffres

2019/20: 16 familles, 21 enfants
1 rencontre collective avec les parents

2020/21: 15 familles, 19 enfants
1 rencontre collective avec les parents
1 temps festif de fin d'année
1 réunion de rentrée avec les directeurs

2021/22 :18 familles, 23 enfants
1 rencontre avec les parents
1 réunion de rentrée avec les directeurs
Participation aux 2 journées « réussir ton entrée en 6ème » à la cité scolaire

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre les échanges avec les parents ;

Poursuivre des actions transversales avec les cours de français ;

Inciter les parents à venir
dans les séances avec leurs enfants ;

Développer des visites culturelles
(médiathèque, ludothèque, musée
numérique, exposition…) ;

Co construire des actions avec les
écoles et les familles (café des
parents, carnaval, grande lessive,
10 mots…).

Ecarts constatés

Impact de la crise sanitaire
(baisse du niveau scolaire,
écarts plus importants entre les
élèves, épuisement,
fermeture de classes,
fermeture de structure,
école à la maison,
baisse des activités culturelles
et de loisirs…).

Résultats atteints

Des échanges avec les parents
sur leurs représentations de l'école,
sur la question des devoirs, sur la réussite éducative,
sur l'orientation.

Des parents ont sollicité le centre social
pour la compréhension d'une orientation en ULIS.

Des parents ont sollicité le centre social
pour les accompagner en équipe éducative.

Des parents ont participé aux ateliers parents enfants,
aux sorties familiales et au groupe de parole
proposés par le centre social.

Des enfants se sont inscrits à l'accueil de loisirs
du mercredi ou des vacances scolaires.

Des liens réguliers avec les directeurs
et les enseignants se sont réalisés.

3. Diagnostic de territoire

Le diagnostic regroupe l'ensemble des informations qui permettent de définir les actions à mener et répond aux questions :

- Quelle est la situation ?
- Quels sont les besoins ?

A partir du diagnostic détaillé dans les projets sociaux, voici quelques éléments ayant un impact sur les situations familiales du territoire. Ces éléments nous aiderons ensuite à formuler notre axe d'intervention.

3.1. Des familles en situation de précarité

« La précarité[9] est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.
Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »

La précarité peut prendre différentes formes, économique, sociale, familiale, culturelle, physique, psychique… et devient une problématique lorsqu'elles se cumulent.

59.3 % des tarariens sont allocataires

12% des allocataires ont un quotient inférieur à 300 contre 8% sur le nouveau Rhône.

48% des allocataires ont un quotient inférieur à 600 et seulement 19% ont un quotient supérieur à 900.

Les quotients familiaux des allocataires tarariens sont bien plus faibles que ceux des allocataires du Département.

Les familles monoparentales représentent 19,3% des familles du territoire en 2017 (18,4% en 2012).

Plus de 4 familles monoparentales sur 5 sont composées d'une femme avec enfant (84.5 %)

Les monoparents représentent la catégorie la plus exposée au chômage. 32% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté.

[9] Définition de Joseph Wresinski, Grande pauvreté et précarité, 1987

Le nombre de familles nombreuses (3 enfants et plus) est important : Elles sont 380 en 2017, soit 26,7% des familles avec enfant(s)) contre 21.3% à l'échelle du département et 18.2 % au niveau régional.

En 2019, **le taux de pauvreté est de 21% sur Tarare** contre 14.2% sur le département.

En 2018, **le taux de chômage est de 17.9% sur Tarare** contre 12.2% dans le Rhône et 13.4% en France.

Les jeunes et les monoparents sont le plus fortement touchés.

3.2 La réussite scolaire, une préoccupation forte des parents

Les parents expriment leurs difficultés pour aider leur enfant dans ses devoirs et ont la volonté que leur enfant réussisse. Certains freins sont dus à la problématique de la langue, constatés par les partenaires.

Depuis septembre 2018, le centre social mène des actions d'accompagnement à la scolarité auprès des élèves de primaire jusqu'à la 6ème et est reconnu par les différents acteurs du territoire. Les liens avec les directeurs des écoles existent et sont de qualité. A la rentrée 2021, nous avons participé au dispositif « Réussir mon entrée en 6ème » proposé par la Cité Scolaire, et les retours ont été très positifs.

Concernant la linguistique, nous conduisons des actions d'apprentissage du français et une soixantaine de personnes sont inscrites dans ces séances chaque année. Des actions transversales comme la « fleur des langues » ont pu être menées avec les familles en apprentissage du français, les familles de l'accompagnement à la scolarité et les classes UPE2A du territoire (élémentaire et collège) mettant en valeur le plurilinguisme de ces personnes.

Aussi, des jeunes poursuivent leur scolarité sur Tarare plus par facilité que par choix. Les parents évoquent la crainte d'aller sur Lyon, ce qui peut freiner une poursuite d'études en dehors du territoire.

Parallèlement des éléments du diagnostic révèle un retard scolaire important et faible taux de diplômes.

Toutes les écoles de Tarare sont classées en DIF (difficulté). Ce classement se fait pour les écoles dont l'environnement est considéré comme difficile par rapport aux QF des familles.

Quatre écoles publiques (dont une implantée en territoire QPV et une en veille active) et **une école privée** :

- Préélémentaire : 312 élèves en public et 97 élèves en privé
- Elémentaire : 559 élèves avec deux sections **ULIS** (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) de deux fois 12 élèves
- et 196 élèves en privé

Un collège public : 866 élèves avec une section **SEGPA** (Section d'Enseignements Général et Professionnel Adapté) de 54 élèves, une section **ULIS** de 18 élèves
et une section **UPE2A** (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) de 16 élèves

Un collège privé : 414 élèves avec une section **ULIS** de 12 élèves

Un lycée public : 789 élèves et un lycée privé : 516 élèves

À la rentrée 2020, un quart des directeurs et directrices d'école estiment que le niveau en lecture et en maîtrise des nombres est plus faible pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1 que lors de la rentrée 2019.

Nombre de parcours PRE en 2021 : **86 enfants** dont 81 habitent en QPV, 30 filles et 56 garçons de 2 à 16 ans

18 nouvelles entrées

50 sorties, dont 43 sorties positives avec une durée moyenne de parcours de 10 mois

La proportion de **personnes sans diplôme** dans la population de Tarare (42,2%) **est la plus forte des territoires** contre 26,7% pour la région.

Un **faible niveau de qualification**, inferieur à la COR et au département.

Un **fort taux de retard scolaire à l'entrée en 6ème** : Tarare 16.4% contre 9.6% sur la COR **et en 3ème** : Tarare 34.7% contre 19% sur la COR.

Après une baisse du nombre d'informations préoccupantes (IP) entre 2018 et 2019, **nous constatons de nouveau une augmentation depuis sur le département et sur le territoire Rhône Pierres Dorées** (187 en 2021).

50.2% sont dues à des violences (mineur auteur de violences physiques ou sexuelles, mineur victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, violences intrafamiliales).

Le nombre de demandes de projets personnalisés de scolarisation (PPS) dans le cadre de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) a doublé depuis 2015.

La grande majorité des jeunes sont scolarisés.

Près d'un jeune entre 15 et 24 ans non scolarisé sur quatre (23,8%) n'a pas de diplôme (ou au plus un brevet des collèges), cela représente 130 jeunes.

4. L'arbre à objectifs du projet familles 2022-2026

C'est un outil permettant de visualiser le cheminement logique de l'objectif à l'action et de hiérarchiser les objectifs.

4.1. Approche sociale du développement durable, un enjeu pour le centre social Thomassin

« Parce qu'ils se mobilisent auprès des habitants qu'ils accompagnent dans le renforcement de leurs capacités et dans leurs projets citoyens, les centres sociaux croisent en ce sens les objectifs du développement durable[10] »

Le **développement durable** est un « **développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs[11].** » Cette définition est reprise lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, tenu sous l'égide des Nations Unies, qui officialise cette notion et rappel ses trois piliers : un développement économiquement efficace, **socialement équitable** et écologiquement soutenable.

Cette définition reprend l'idée que la terre ne nous appartient pas mais qu'elle nous est confiée et que nous devons la préserver pour nos enfants. Les centres sociaux accueillent des publics de tous les âges, ce qui permet des échanges intergénérationnels et des prises de conscience collective sur nos impacts individuels tout au long de sa vie.

Le concept de développement durable ne se résume pas, comme on le croit souvent, à l'unique protection de l'environnement. Il vise d'abord à atteindre un minimum vital au niveau des droits humains pour chaque habitant du monde et à accroître ensuite ce minimum vital. Il s'inscrit donc dans un mouvement mondial, en termes de responsabilité collective vis à vis des ressources de la planète mais aussi de **développement de relations de solidarité entre les citoyens du monde**. Pour cela, il peut alors prendre appui sur le local, dans le renforcement des compétences des acteurs locaux pour comprendre et définir ce projet d'avenir collectif. Il s'appuie sur des valeurs de solidarité, de coopération, d'équité, de diversités des cultures, d'intergénérationnel tout comme les centres sociaux et l'éducation populaire.

Les centres sociaux cherchent à sensibiliser, à créer des espaces de discussion ou de débat, à développer l'esprit critique pour que l'habitant

[10] Collectif Repères, Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, 2009

[11] Citation de Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, 1987

soit acteur de son territoire et dans la société... Ces espaces de découvertes, de partage d'expériences ou de savoirs favorisent ainsi une approche progressive de la citoyenneté.

De plus, grâce à leurs modes de fonctionnement à la fois participatifs et solidaires, à leurs actions de sensibilisation, d'éducation, d'ouverture à l'environnement et à la citoyenneté, les centres sociaux ont un engagement naturel en faveur du développement durable.

A travers ses valeurs et certaines d'actions spécifique comme « Déconstruire les stéréotypes de genre » ou « Les fleurs des langues », le centre social Thomassin sensibilise les enfants, les parents et plus largement les habitants du quartier, à agir pour l'égalité, à s'ouvrir à la diversité culturelle et à lutter contre toutes formes de discrimination. Ces actions favorisent le « vivre ensemble » et la solidarité en cultivant le lien social.

4.2 Un axe : “Le centre social, un lieu ressource sur les questions de parentalité”

Des constats

- Une instance partenariale parentalité mise en place en 2021 : partenariat riche, diversifié, en attente de réflexion, de partage autour de la thématique de la parentalité ;
- Des demandes exprimées de la part des parents, de se retrouver et d’échanger entre parents avec l’éclairage de professionnels, en particulier sur les problématiques liées à l’adolescence ;
- Des échanges quotidiens entre parents et professionnels de la petite enfance sur leurs préoccupations parentales.

➔ **Les enjeux : Le partenariat autour de la thématique parentalité et la coéducation**

1er Objectif général : Accompagner les mères et les pères dans leurs préoccupations parentales et familiales

1.1 Objectif opérationnel :Diversifier les ressources et les espaces permettant l’accompagnement des parents de tous les âges

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Le centre social est reconnu comme lieu ressource sur les questions de parentalité par les habitants et les partenaires. Les parents participent aux actions.	Nombre de parents différents ayant sollicité le centre social sur les questions liées à la parentalité ; Nombre de parents différents participant aux actions et typologie ; Nombre et diversité de partenaires ayant sollicité le centre social sur les questions liées à la parentalité.	Support de Communication Ressources documentaires Espaces aménagés Café ou apéro des parents avec ou sans thématiques au sein de chaque structure Ateliers parents-enfants Sorties familiales

1.2 Objectif opérationnel : Essaimer l'expertise interne de l'accueil et de l'accompagnement des parents à l'ensemble des salariés de l'association

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les salariés sont formés et se sentent plus à l'aise dans leur pratique au quotidien. Une pratique d'accueil et d'accompagnement des familles est définie en équipe.	Nombre de réunion interne mise en place et qualité des échanges ; Nombre et type de formations proposées.	Réunion interne projet familles (cellule de veille sur les besoins des familles) Des formations collectives à partir des demandes et des besoins identifiés en équipe Travail réflexif collaboratif sur la place des parents dans nos structures d'accueil (ACM, accueil jeunes, EAJE, RAM…) : projets pédagogiques

2ème objectif général : Coordonner un réseau d'acteurs sur la parentalité

2.1 Objectif opérationnel : Animer une instance partenariale régulière au sein du centre social

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Une dynamique de coopération et de coéducation avec les parents est effective.	Nombre de parents présents et de structures représentées dans l'instance partenariale.	Instance partenariale.

2.2 Objectif opérationnel : Mettre en place des actions partenariales suite à des diagnostics partagés

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Des actions partenariales sont mis en place suite à des diagnostics partagés.	Au moins une action inter partenariale construite chaque année.	Co construction d'actions partanariales.

Des constats

- Un retard scolaire et faible taux de diplômés ;
- Une demande forte exprimée par les parents quant aux devoirs, à la réussite scolaire et à l'orientation ;
- La scolarité représente toujours un élément central et un enjeu récurrent. Malgré le fait qu'il y ait de nombreux dispositifs autour de la scolarité portés par une diversité de partenaires (Ville, collège, Centre Sociaux, PRE…), les familles restent en demande d'accompagnement sur ce champ ;
- Forte charge psychologique des enfants et des parents à la suite de la pandémie.

➔ **Les enjeux : Epanouissement, réussite scolaire et coéducation**

3ème objectif général : Accompagner les mères et les pères dans la compréhension et le suivi de la scolarité de leurs enfants

3.1 Objectif opérationnel : Accompagner les parents avec une attention particulière pour ceux ne maîtrisant pas le français

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents participent aux rencontres proposées par le centre social. Les parents sont présents dans les séances d'accompagnement à la scolarité. Les parents sollicitent plus facilement les enseignants et le centre social en cas de difficultés.	Nombre de parents participant aux actions.	Accompagnement à la scolarité ; Cours de français ; Rencontres avec les parents sur la thématique de la scolarité ; Actions transversales accompagnement à la scolarité et cours de français.

3.2 Objectif opérationnel : Outiller les parents pour une orientation scolaire éclairée

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents sont plus autonomes pour accompagner leurs enfants dans leur choix d'orientation. Les parents participent aux réunions proposées par l'Education Nationale. Les parents comprennent mieux le fonctionnement du collège et du lycée et sont plus autonomes. Les parents connaissent mieux le cadre éducatif et pédagogique des écoles et du collège. Les parents rentrent plus facilement au sein des écoles et du collège Les parents échangent entre eux et s'entraident.	Nombre de rencontres proposées par le centre social sur cette thématique ; Nombre de cafés mis en place ; Nombre de parents participant aux actions et typologie.	Actions partenariales (café des parents dans les écoles, réunions de rentrée scolaire, temps festifs, lien avec les représentants des parents d'élèves…)

3.2 Objectif opérationnel : Ancrer le partenariat dans un principe de coéducation

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Le centre social est présent aux instances éducatives et apporte sa connaissance des enfants, des jeunes et des familles. Le centre social organise des réunions réunissant toutes les écoles, réalise des points tout au long de l'année avec les directeurs ou enseignants.	Nombre de participations aux instances ; Nombre de rencontres avec les écoles ; Retour des écoles quant à notre participation (plus-value).	Participation aux cellules de veille éducative organisées par la cité scolaire ; Participation aux équipes éducatives des écoles.

4.3 La planification des actions

1er Objectif général : Accompagner les mères et les pères dans leurs préoccupations parentales et familiales						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Diversifier les ressources et les espaces permettant l'accompagnement des parents d'enfants de tous âges	Documentation à l'accueil de chaque structure	x	x	x	x	x
	Café ou apéro des parents avec ou sans thématiques au sein de chaque structure (EAJE, ACM…)		x	x	x	x
	Ateliers parents-enfants - Petite enfance - Enfance	1 /mois d'octobre à juin 1 fois par période de vacances scolaires		 1 par mois le mercredi	 1 par mois le samedi	 1 par mois le samedi
	Sortie familles	6/an	6/an	8/an	12/an 1 /mois 1 / semaine l'été	12/an 1 /mois 1 / semaine l'été
Essaimer l'expertise de l'accueil et de l'accompagnement des parents à l'ensemble des salariés de l'association.	Réunions projets familles	x	x	x	x	x
	Formation collective	x				
	Cellule de veille interne sur le diagnostic des besoins	x	x	x	x	x
	Séminaire sur la cohérence des projets pédagogiques	Refonte des projets pédagogiques	x			

2ème objectif général : Coordonner un réseau d'acteurs sur la parentalité						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Animer une instance partenariale régulière au sein du centre social.	Instance parentalité	x	x	x	x	x
Mettre en place des actions partenariales suite à des diagnostics partagés.	Co construction d'action : grande lessive, 10 mots…		Grande lessive co-construction du projet 10 mots	10 mots effectif	x	x

3ème objectif général : Coordonner un réseau d'acteurs sur la parentalité						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Accompagner les parents avec une attention particulière pour ceux ne maitrisant pas le français.	Accompagnement à la scolarité	x	x	x	x	x
	Rencontres thématiques	Accompagnement à la scolarité et cours de français	x	Temps fort	x	x
Outiller les parents pour une orientation scolaire éclairée	Accompagnement à des évenements (salon des étudiants, portes ouvertes, visites…)			x	x	x
Ancrer le partenariat dans un principe de coéducation.	Cellule de veille éducative	x	x	x	x	x
	Equipes éducatives		x	x	x	x
	Equipes pluridisciplinaire du PRE	x	x	x	x	x
	Réunions avec les directeurs d'école	x	x	x	x	x

5. Méthodologie et méthode de suivi et d'évaluation du projet

Le suivi consiste à enregistrer de manière fiable et actualisée les informations relatives à la mise en œuvre des composantes du projet :

- Effectivité des actions ou des pratiques ;
- Moyens déployés ;
- Fréquentation des activités proposées ;
- Réalité des coopérations.

La collecte et la consolidation de ces informations vont permettre d'alimenter le bilan du projet, au fur et à mesure de sa mise en œuvre et si nécessaire d'interroger les écarts.

L'évaluation consiste quant à elle à apprécier si l'on a atteint les objectifs visés, en s'appuyant sur des informations précises, les **indicateurs**. Elle met en relation **les objectifs, les moyens mobilisés et les résultats**.
Elle fait partie intégrante de la démarche projet du Centre Social. Comme pour l'élaboration du projet 2022-2026, nous souhaitons que l'évaluation soit collective et partagée. Mais aussi simple, efficace et responsabilisante. Elle s'appuiera sur une démarche multiforme et permanente, et sera un outil pour communiquer et pour mobiliser les acteurs. La richesse et la justesse de cette évaluation tiendra à la démarche collective et partagée mise en œuvre. La période que nous avons passée ne nous a pas toujours permis de nous rassembler autant que nous l'aurions souhaité autour de ce projet. Aussi, une évaluation régulière tout au long de ces quatre années y trouve d'autant plus une pertinence.

Une démarche multiforme :

- **Une évaluation au fil de l'eau** avec l'élaboration de fiche action type avec un réfèrent identifié par action, qui pourra être un salarié, un bénévole ou un administrateur. Les adhérents seront associés en étant régulièrement questionner sur les actions auxquelles ils participent. Nos actions hors les murs et notre démarche d'aller vers nous permettra de recueillir la parole des habitants ;

- **Des temps de présentation et d'échange réguliers au sein du CA** avec la participation d'adhérents qui viendront parler de leurs expériences ;

- **Un comité de suivi du projet r**eprésentatif des acteurs composé d'administrateurs, de bénévoles d'activité, de salariés

représentatifs de tous les secteurs et d'adhérents. Le travail de ce comité sera valorisé au sein du rapport de gestion annuel ;

- **Un zoom sur les projets à chaque Assemblée Générale ;**

- **Un temps fort chaque année** pour communiquer aux adhérents, habitants, aux partenaires et choisir ensemble la question évaluative de l'année d'après ;

- **Un temps partagé avec les financeurs à mi-parcours : n**ous avons prévu un COPIL (Comité de Pilotage) avec les financeurs pour présenter une évaluation intermédiaire pour voir où on en est au regard de ce que nous avions prévu et de réajuster si besoin.

L'objet de l'évaluation :

Afin d'assurer la mise en œuvre du projet associatif, un plan d'action pluriannuel a été défini pour chaque objectif. Des questions évaluatives ont été rédigés en lien avec les objectifs fixés.

Nous choisirons une question évaluative par projet chaque année. Le questionnement évaluatif est une étape indispensable. C'est la formulation de ce que l'on attend de l'évaluation.

L'indicateur quant à lui, est l'information qui va alimenter, ou donner, la réponse à la question évaluative. Il doit permettre d'appréhender une réalité de la façon la plus objective possible.

Par ailleurs, une évaluation globale sur les critères retenus se fera nécessairement à l'issue de la période de quatre ans, avant le renouvellement de l'agrément. Toutefois, une évaluation à mi-parcours sera faite. En cohérence avec le choix de la méthodologie de projet, l'association s'attachera à évaluer les différents éléments du cadre logique (objectifs, résultats, activités, moyens) au regard des différents indicateurs identifiés.

Conclusion

De manière concertée équipe de direction et membres du bureau ont souhaité enclencher une démarche d'élaboration de ce projet favorisant la participation de l'ensemble des parties prenantes et le choix a été retenu que l'association se fasse accompagner par une intervenante extérieure ayant la maitrise non seulement des attendus de la Caf mais aussi des spécificités d'un centre social. Ainsi, cet accompagnement est passé par des journées de formation tout au long du processus, temps réunissant bénévoles d'activités, bénévoles décideurs, salariés et habitants. C'est toute la méthode et l'animation mises en place autour de cet outil, de son élaboration à son évaluation, qui va en faire un atout indispensable pour l'association. Ce projet est spécifique, il est à destination des familles. Aussi sa construction s'est appuyée de manière essentielle sur l'écoute des besoins, des attentes et des potentialités des parents et des enfants.

Le projet « familles » constitue la référence sur la base de laquelle chaque acteur du centre social donne du sens et une réalité concrète à son engagement. L'action des centres sociaux a besoin de références partagées, sans cela, soit les décisions sont concentrées entre les mains de quelques-uns, soit les logiques d'action ne sont que des réponses dictées par les logiques gestionnaires ou les exigences des partenaires.

Cette notion de « capacité collective d'action » est essentielle parce qu'elle ancre les idéaux dans les réalités de terrain.

Ce document s'adresse à différents acteurs qui n'ont pas les mêmes compétences et les mêmes appétences, ne jouent pas le même rôle et même s'il représente une vraie opportunité, un véritable support, une feuille de route pour la conduite des actions du centre social, nous devrons veiller à leur diffusion, à adapter notre communication aux différents interlocuteurs et notamment aux acteurs internes qui sont en proximité avec les parents et les enfants.

Bibliographie

Documents :

Analyse des besoins sociaux de la ville de Tarare 2021

Bilan d'activité 2021 PRE

Bilan d'activité 2021 CCAS

Guide d'Appui à la structuration d'un Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité 2016

Plénière du Conseil Locale de Santé Mentale du Rhône Ouest 2021

PTI Rhône Ouest Pierres Dorées 2021

Livres :

Nos mères de Christine Detrez et Karine Bastide, 2020, éditions La découverte

Maternité, Paternité, Parité de Violaine Dutrop, 2021, éditions du Faubourg

Le pouvoir insidieux du genre, Histoires courtes qui en disent long de Violaine Dutrop, 2021, éditions Libre et Solidaire

Les crocodiles sont toujours là, de Juliette Boutant et Thomas Mattieu, 2014, éditions Casterman

Le chœur des femmes, d'Aude Mermilliod, 2021, éditions Le Lombard,

Emotions : enquête et mode d'emploi, tomes 1, 2 et 3, d'Art Mella, 2016 2020, éditions Pourpenser

Permacomix, de Guizou et Cécile Barnéoud, 2020, éditions Rue de l'échiquier

Site internet :

- Données chiffrées :

https://www.insee.fr/fr/accueil

https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-rhone/qui-sommes-nous/les-donnees-statistiques-communales-allocataires-caf-du-rhone

https://www.education.gouv.fr/la-depp-et-l-impact-de-la-crise-sanitaire-305177

- Parentalité :

https://www.jdpsychologues.fr/article/coeducation-parents-professionnels-la-parentalite-au-coeur-d-un-lieu-d-accueil-enfants

https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2001-1-page-35.htm

https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-7-page-63.htm

- Pouvoir d'agir :

https://www.centres-sociaux.fr/ressources/journee-paroles-dhabitant-es-des-quartiers-populaires-centres-sociaux-en-politique-de-la-ville/

https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-3-page-87.htm

https://fabriquedespossibles.centres-sociaux.fr/les-ressources/le-pouvoir-dagir-cest-quoi/comprendre-le-pouvoir-dagir-avec-yann-le-bosse/

- Développement durable :

https://www.centres-sociaux.fr/files/2019/07/20-Rep%C3%A8re-d%C3%A9veloppement-durable.pdf

https://fede69.centres-sociaux.fr/files/2019/01/Tour-dhorizon-Engagement-developpement-durable-FCSR-v-web.pdf

https://fede69.centres-sociaux.fr/actu/developpement-durable/

- Stéréotypes de genre :

https://www.ohchr.org/fr/women/gender-stereotyping

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/eduquer_contre_racisme/notion_stereotypes_prejuges.pdf

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/asso_egalite_hf_guide_2016v2.pdf

https://egaligone.org/qui-sommes-nous/